



Rediffusion dans la presse d'une photo déjà publiée

Par **galoni**, le **24/03/2014** à **15:22**

Bonjour, Je ne sais pas si je suis dans le bon forum.

Il y a deux ans, dans le cadre d'un projet informatique dans un établissement scolaire, des parents dont moi avons fait rédiger un article avec une photo de mon fils dans la presse écrite. Il y a 15 jours, pour promouvoir une nouvelle association créée par un des parents de l'époque, un article est paru dans ce même journal avec la même photo de mon fils. Je ne fais pas partie de cette association et la photo de mon fils mineur a été publié sans aucune autorisation. Est-ce que le journal en avait le droit étant donné qu'elle avait déjà été publiée? Est-ce que je peux faire quelque chose contre l'association ou le journal d'autant plus que l'article a déjà été envoyé en pièce jointe par mail à d'autres personnes pour faire connaître cette association et qu'il va sans doute finir sur leur site internet?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Cordialement